

N/REF : 16/05/2025 15H36 C:024877 I:36190
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 a 15H36

VALLET IMMOBILIER

**30, BOULEVARD MARECHAL FOCH
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 19 LENINE
19 RUE LENINE
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 03 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 19 AV LENINE - FONTAINE - MME NACERI 06 79 36 40 02

MOTIF : INTERVENIR POUR EAUX EN CAVES ET FORTES ODEURS DANS L'IMMEUBLE

Donneur d'ordre : M. E. FAUCHEZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/05 A 09H30 :

REPERAGE DES LIEUX ET MISE EN PLACE DU MATERIEL

- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA CANALISATION CUISINE ET SALLE DE BAINS DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR SITUE DEVANT LA MONTEE

- PRESENCE D'UNE IMPORTANTE QUANTITE DE GRAISSE

POMPAGE DE TROIS CAMIONS DANS LES CAVES

FAIRE INTERVENIR UN PLOMBIER EN URGENCE POUR REPARER LES 2 CANALISATIONS DANS LA CAVE NUMERO 9

TOUTES LES EAUX USEES DE LA MONTEE FINISSENT DANS CETTE CAVE

OBSERVATIONS : AH LGESTION Email envoyé le 19/05/25 a 10H29 M. E. FAUCHEZ

PREVOIR LE CURAGE HAUTE PRESSION AVEC UN POIDS LOURS AINSI QUE

L'INTERVENTION D'UN PLMOBIER POUR LA REPARATION DES DEUX CANALISATIONS

SITUEES DANS LA CAVE N9 SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL

- LES EAUX USEES DE LA MONTEE S'EVACUENT TOUTES DANS CETTE CAVE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	135,33
TOTAL H.T.				405,99
T.V.A. a 10,00%				40,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>446,58</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN